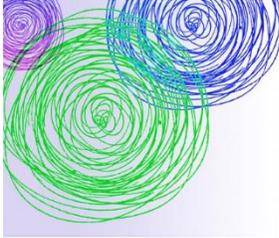


# **Projet éducatif**

**Centre de formation  
des Nouvelles-Technologies**

**2019-2022**

Version finale  
adoptée le INSCRIRE LA DATE  
par le conseil d'établissement  
Résolution n° INSCRIRE LE NUMÉRO



# Table des matières

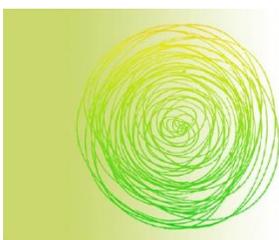
Section 1 – But et définition du projet éducatif .....	3
Section 2 – Encadrements légaux .....	3
Section 3 – Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif .....	4
Section 4 - Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif .....	4
Section 5 - Contexte dans lequel évolue l'établissement .....	5
Section 6 - Mission, vision, valeurs .....	14
Section 7 - Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement .....	15
Section 8 – Résolution du conseil d'établissement .....	17
Section 9 – Signature des membres du conseil d'établissement.....	18



## **Section 1**

### **But et définition du projet éducatif**

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. : service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.



## **Section 2**

### **Encadrements légaux**

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)<sup>1</sup> ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1);

---

<sup>1</sup> Pour les écoles seulement, selon les exigences législatives

- Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.



## Section 3

### Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Le 4 octobre 2018, il a été convenu avec le comité de consultation des enseignantes et des enseignants (CCEE) de mettre en place un comité de pilotage pour l'élaboration du projet éducatif.

- Le comité de pilotage était formé du personnel enseignant et non enseignant (12 personnes) : Gertha Beaudoin (conseillère d'orientation), Sophie Collin (enseignante), Martine Lafrance (agente de bureau), Ariane Lalonde (agente d'administration), Audrey Léger (conseillère en communication), Valérie Lauzon (enseignante), Linda Lemieux (enseignante), Marie-Christine Lemire (enseignante) et Kathleen Walsh (enseignante). L'équipe de direction (3 personnes) a aussi fait partie du comité.

D'autres groupes ont aussi collaboré à l'élaboration du projet éducatif du centre :

- Personnel du centre (via un sondage, trois assemblées générales et travail en sous-groupe).
- Élèves du centre (via un sondage aux élèves et les élèves membres du conseil d'établissement).
- Entreprises (via le conseil d'établissement).
- Groupes socio-économique (via le conseil d'établissement).



## Section 4

### Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Les consultations suivantes ont été menées lors de l'élaboration du projet éducatif :

- Comité de pilotage : six rencontres ont eu lieu.
- Personnel du centre : participation à un sondage, deux assemblées générales et travail en sous-groupes le 7 janvier et le 11 mars 2019.
- Élèves du centre : participation à un sondage et participation des élèves membres au conseil d'établissement.
- Entreprises et groupes socio-économique : par les représentants au conseil d'établissement.

- Conseil d'établissement : le conseil a été informé de l'avancement des travaux du projet éducatif et a donné son avis lors de quatre rencontres : 13 novembre 2018, 18 décembre 2018, 12 février 2019, 26 mars 2019.



## Section 5

### Contexte dans lequel évolue l'établissement

#### Environnement externe

Le CFNT est situé dans la MRC Thérèse-De-Blainville dans la couronne nord de la communauté métropolitaine de Montréal.

Il y a 164 600 personnes qui habitent dans les 7 municipalités suivantes, ce qui représente 26,69 % de la population des Laurentides :

- Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse.

Situé près des autoroutes 640 et la 15 et près de la gare de Sainte-Thérèse, le centre est facilement accessible. Plusieurs organismes se trouvent aussi à proximité du centre, notamment :

- Le Carrefour Jeunesse Emploi, Emploi Québec, le Centre intégré de santé et de services sociaux, Cible-Emploi, Panda, l'ACEF (l'Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides), la municipalité de Sainte-Thérèse pour les activités sportives et communautaires et la bibliothèque municipale de Sainte-Thérèse.

#### Perspective d'emploi : selon les données de l'inforoute FPT

Programme d'études	Perspectives d'emploi Laurentides (2015-2019)	Emploi à temps plein (2015)
DEP Comptabilité	Acceptables	84,9 %
DEP Décoration intérieure et prés. visuelle	Acceptables	77,6 %
DEP Dessin de bâtiment	Acceptables	97,5 %
DEP Secrétariat	Acceptables	82,3 %
DEP Soutien informatique	Favorables	92,4 %
DEP Vente-conseil	Favorables	82,7 %
ASP Représentation	Favorables	90,3 %

## Environnement interne

**Le centre de formation des Nouvelles-Technologies (CFNT)** offre six programmes de formation menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) et deux programmes menant à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Deux programmes d'études à caractère suprarégional, un programme d'études à caractère régional et quatre programmes d'études à caractère local. Les programmes sont dispensés en alternance-travail-études (ATE). Plus de 400 entreprises accueillent nos élèves en stage à chaque année.

- DEP	Comptabilité	local
- DEP	Décoration intérieure et présentation visuelle (autorisation provisoire du Ministère de l'éducation)	suprarégional
- DEP	Dessin de bâtiment	suprarégional
- DEP	Secrétariat	local
- DEP	Soutien informatique	régional
- DEP	Vente-conseil	local
- ASP	Représentation	local
- ASP	Lancement d'une entreprise	local

### Clientèle :

En 2017-2018, le centre a accueilli 571 élèves.

- 51% de la clientèle est de sexe masculin et 49% de sexe féminin.
- 6% de la clientèle a 16-17 ans (36 élèves).
- 23% de la clientèle a 18-19 ans (131 élèves).
- 38% de la clientèle a entre 20 et 24 ans (215 élèves).
- 33% de la clientèle a 25 ans et plus (189).

### Personnel enseignant et personnel professionnel du centre :

- Personnel enseignant : 35 enseignants/enseignantes, incluant les taux horaire.
- Personnel professionnel : 1 conseillère en formation – 1 conseillère d'orientation – 1 conseillère en communication. Trois professionnelles de la DSFGAP sont assignées au centre, soit 2 conseillères pédagogiques totalisant 4 jours/semaine et 1 orthopédagogue professionnel à 4 jours/semaine.

### Service d'accueil et d'accompagnement des élèves

- À l'admission, une conseillère en formation et une conseillère d'orientation rencontrent chaque élève dans le but de valider le projet de formation.  
Les conseillères accompagnent aussi les élèves pendant leur formation pour un des sujets suivants : difficultés scolaires, problèmes d'ordre psychosocial, aide financière aux études, avis de départ, poursuite d'études postsecondaires et autres.  
Un groupe de soutien à la réussite a été mis en place au centre pour les élèves qui désirent y participer. Différents sujets y sont abordés tels que l'anxiété en général, l'anxiété de performance, le stress et l'intégration au travail. Ce groupe de soutien est animé par la conseillère d'orientation.
- Un orthopédagogue professionnel est présent quatre jours/semaine pour aider les élèves qui ont un plan d'aide et pour conseiller et soutenir le personnel enseignant relativement aux élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage.

- Une conseillère pédagogique est présente 3 jours par semaine pour conseiller et accompagner le personnel enseignant pour l'application des programmes d'études et des stratégies d'évaluation des apprentissages.
- Des périodes de récupération et d'encadrement, sont intégrées à l'horaire des élèves aux deux semaines.
- Le service « Élève d'un jour » est offert dans tous les programmes.
- Des rencontres d'équipe-programme sont planifiées à l'horaire des enseignants une fois par mois pour le suivi-élèves, la coordination des activités et pour l'information générale.

### **Intégration de la technologie dans les formations.**

Les programmes de formation sont majoritairement dispensés dans des laboratoires informatiques; le centre compte plus de 500 ordinateurs. Selon le programme d'études, quelques enseignants utilisent l'application Moodle.

### **Caractéristiques et attentes du milieu**

#### **Résumé du sondage fait auprès des élèves inscrits**

162 élèves ont répondu à un sondage qui a été distribué en novembre 2018.

- 82 % n'ont pas d'enfants à charge;
- 58 % habitent chez leurs parents et 25% habitent avec une conjointe ou un conjoint;
- 54 % ont un emploi et 68 % travaillent moins de 20 heures par semaine;
- 86 % disent consommer peu ou pas d'alcool et 77% disent ne pas consommer de drogues;
- 62 % n'ont pas toujours aimé l'école et 66 % disent avoir eu des difficultés scolaires;
- Absence : 86% disent s'absenter moins de 3 h par semaine et 2 % disent s'absenter entre 9 et 18 heures par semaine;
- Santé psychologique : 84% considèrent que leur santé psychologique est très bonne;
- Santé physique : 28 % disent que leur santé physique est médiocre;
- 80% savent où aller chercher de l'aide psychosociale;
- 91% des répondants connaissent les conditions offertes par leur formation sur le marché du travail;
- 58% se disent informés des critères manqués suite à un échec;
- 91% des répondants sont motivés à poursuivre leur formation actuelle;
- 98% considèrent que les méthodes d'enseignement utilisées les aident à réussir;
- 94% considèrent avoir des relations de qualité avec leurs collègues de classe;
- 96% évaluent qu'ils ont des relations très satisfaisantes ou excellentes avec leurs enseignants.

## Compilation d'un questionnaire remis aux élèves lors de l'admission en 2017-2018.

277 élèves ont répondu au questionnaire. Les difficultés suivantes ont été le plus mentionnées.

	Difficultés mentionnées par les nouveaux inscrits qui ont répondu à un questionnaire lors de l'admission 2017-2018				
	Écriture	Lecture	Résistance au stress	Concentration et attention	Organisation
<b>TOTAL CFNT</b>	101	55	50	79	50
	36%	20%	18%	29%	18%
DEP Comptabilité (22 élèves)	5	4	1	2	2
	23 %	18 %	5 %	9 %	9%
DEP Décoration intérieure et prés. visuelle (23 élèves)	12	5	8	7	8
	52 %	22 %	35 %	30 %	35 %
DEP Dessin de bâtiment (74 élèves)	20	12	10	13	6
	27 %	16 %	14 %	18 %	8 %
DEP Secrétariat (42 élèves)	7	2	8	10	6
	17 %	5 %	19 %	24 %	14 %
DEP Soutien informatique (82 élèves)	39	21	14	29	20
	48 %	26 %	17 %	35 %	24 %
DEP Vente-conseil (34 élèves)	18	11	9	18	8
	53 %	32 %	26 %	53 %	24 %

## STATISTIQUES SUR LA CLIENTÈLE DU CENTRE EN 2017-2018

Nombre d'élèves inscrits par programme d'études 2017-2018	Âge médian	Nombre d'élèves par programme d'études		
		Nouveaux admis	En continuité de formation	TOTAL INSCRITS
<b>TOTAL CFNT</b>	22 ans	319	256	575
		55 %	45 %	100 %
DEP Comptabilité	22 ans	24	17	41
DEP Décoration int. et prés. visuelle	22 ans	24	15	39
DEP Dessin de bâtiment	24 ans	76	74	150
DEP Secrétariat	23 ans	43	39	82
DEP Soutien informatique	21 ans	85	83	168
DEP Vente-conseil	19 ans	34	20	54
ASP Représentation	20 ans	22	8	30
ASP Lancement d'une entreprise	28 ans	11	0	11

Base d'admission des nouveaux admis 2017-2018	BASE D'ADMISSION				
	DES	SEC IV	TDG	AUTRES	TOTAL ADMIS
<b>TOTAL CFNT</b>	160	77	23	59	319
	50%	24%	7%	18%	
DEP Comptabilité	12	6	3	3	24
	50%	25%	12,5%	12,5%	
DEP Décoration int. et prés. visuelle	10	7	5	2	24
	42%	29%	21%	8%	
DEP Dessin de bâtiment	47	17	5	7	76
	62%	22%	7%	9%	
DEP Secrétariat	26	8	4	5	43
	60%	19%	9%	12%	
DEP Soutien informatique	46	27	3	9	85
	54%	32%	4%	10%	
DEP Vente-conseil	19	12	3	0	34
	56%	35%	9%	0%	
ASP Représentation	0	0	0	22	22
	0%	0%	0%	100%	
ASP Lancement d'une entreprise	0	0	0	11	11
	0%	0%	0%	100%	

46,7 % des nouveaux inscrits (149 élèves) provient de la MRC Thérèse-de Blainville et 69 % (221 élèves) provient du territoire de la CSSMI.

Provenance des nouveaux inscrits 2017-2018	THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE	AUTRES MRC CSSMI	TOTAL CSSMI	% CSSMI	LAURENTIDES	LAVAL	LANAUDIÈRE	MTL	AUTRES	TOTAL ADMIS
<b>TOTAL CFNT</b>	149	72	221	69%	37	18	40	1	2	319
DEP Comptabilité	15	3	18	75%	0	3	3	0	0	24
DEP Décoration int. et prés. visuelle	10	2	12	50%	5	1	6	0	0	24
DEP Dessin de bâtiment	23	18	41	54%	15	12	5	1	2	76
DEP Secrétariat	27	12	39	91%	2	0	2	0	0	43
DEP Soutien informatique	29	28	57	67%	14	1	13	0	0	85
DEP Vente-conseil	21	3	24	71%	1	1	8	0	0	34
ASP Représentation	15	4	19	86%	0	0	3	0	0	22
ASP Lancement d'une entreprise	9	2	11	0%	0	0	0	0	0	11

## RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Depuis les cinq dernières années, la réussite des élèves sortants du centre varie de 64 % (en 2015) à 68 % (en 2014 et en 2018). Concernant l'abandon, le pourcentage varie de 28 % (2014 et 2018) à 33 % (en 2015). La persévérance est passée de 81% (en 2015) à 84% (en 2017).

Réussite des élèves sortants 2017-2018	Nb TOTAL Abandons +TNR + Réussite	Nb Abandons	Nb terminé non réussi	Réussite DEP-ASP	Persévérance (abandon/inscrits)
<b>TOTAL CFNT</b>	341	95	15	231	95/575 inscrits
		<b>28 %</b>	<b>4 %</b>	<b>68 %</b>	<b>83 %</b>
DEP Comptabilité	21	6	0	15	6/41 inscrits
	100 %	29 %	0 %	71 %	85 %
DEP Décoration int. et prés. visuelle	18	5	0	13	5/39 inscrits
	100 %	28 %	0 %	72 %	87 %
DEP Dessin de bâtiment	90	28	5	57	28/150 inscrits
	100 %	31 %	6 %	63 %	81 %
DEP Secrétariat	49	17	3	29	17/82 inscrits
	100 %	35 %	6 %	59 %	79 %
DEP Soutien informatique	86	22	5	59	22/168 inscrits
	100 %	26 %	6 %	69 %	87 %
DEP Vente-conseil	44	7	2	35	7 /54 inscrits
	100 %	16 %	5 %	80 %	87 %
ASP Représentation	22	9	0	13	9/30 inscrits
	100 %	41 %	0 %	59 %	70 %
ASP Lancement d'une entreprise	11	1	0	10	1/11 inscrits
	100%	9%	0 %	91 %	91%

## RÉUSSITE DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS (obtention d'un premier diplôme)

Élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme en 2017-2018	DEP RÉUSSI	TERMINÉ NON RÉUSSI	ABANDONS	TOTAL
<b>TOTAL CFNT</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>38</b>
	71%	3%	26 %	100%
DEP Comptabilité	2	0	0	2
DEP Décoration int. et prés. visuelle	1	0	0	1
DEP Dessin de bâtiment	4	0	3	7
DEP Secrétariat	2	0	0	2
DEP Soutien informatique	13	0	5	18
DEP Vente-conseil	5	1	2	8

### Motifs d'abandon des élèves moins de 20 ans sans diplôme :

Dessin de bâtiment : Changement de secteur de formation (3)

Soutien informatique : Déménagement (1), Maladie (1), Changement de secteur (3)

Vente conseil : Raison personnelle (1), Changement de secteur (1)

Les motifs d'abandon pour lesquels nous pourrions avoir une influence : difficultés d'apprentissage, changement de secteur et manque de motivation.

MOTIFS D'ABANDON 2017-2018	MOTIFS D'ABANDON					TOTAL
	Difficultés d'apprentis- sage	Chang. de secteur	Manque de motivation	Sous- total	Autres motifs*	
<b>TOTAL CFNT</b>	6 6 %	23 24 %	10 11 %	39 41 %	56 59%	95 100%
DEP Comptabilité	0	1	1	2 2%	4 4%	6 6%
DEP Décoration int. et prés. visuelle	1	0	1	2 2%	3 3%	5 5%
DEP Dessin de bâtiment	1	6	3	10 11%	18 19%	28 29%
DEP Secrétariat	3	5	1	9 9%	8 8%	17 18%
DEP Soutien informatique	1	9	2	12 13%	10 11%	22 23%
DEP Vente-conseil	0	2	0	2 2%	5 5%	7 7%
DEP Représentation	0	0	2	2 2%	7 7%	9 9%
DEP Lancement d'une entreprise	0	0	0	0 0%	1 1%	1 1%

\*Autres motifs pour lesquels nous pensons avoir peu d'influence :

- Marché du travail : 9
- Difficultés financières : 4
- Changement de centre : 2
- Raison personnelle : 18
- Maladie : 15
- Déménagement : 3
- Inconnu : 5

## RÉUSSITE À L'EXAMEN INITIAL (examen de sanction)

Moins de 78% des élèves réussissent les compétences suivantes à l'examen initial :

PROGRAMME D'ÉTUDES	Code	Compétences	Pourcentage (%) d'élèves en réussite			
			2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
COMPTABILITÉ	461154	Tâches courantes	61,67	78,50		
	461204	Déclaration de revenus	73,33	85,71		
DÉCO. INT. ET PRÉS. VISUELLE	479136	Proposition de matériaux réalisation projet	74,51	94,7	85	
	479184	Éclairage d'un espace	75	100		
DESSIN DE BATIMENT	325308	Plan d'un bâtiment résidentiel	73,96	69,09	87,5	
	325398	Plan de fabrication structure d'acier	75,54	66,66	70,8	
	325408	Plan d'un bâtiment multifamilial	74,82	77,77	70,8	
SECRÉTARIAT	460515	Révision de textes en français	64	71,42	59 *	
	460534	Qualité du français écrit	71,79	72,22	82	
	460544	Service à la clientèle	68,42	81,81		
	460554	Gestion documentaire	76	72,72	80	
	460562	Production de feuilles de calcul	76	90,90	100	
	460584	Rédaction de textes en français	77,78	77,27		
	460596	Opérations comptables	77,78	77,27		
	460605	Production de lettres	60,47	90		
	460613	Création de bases de données	64,29	81,81	94	
	460644	Conception de tableaux et graphiques	66,67	57	85	
	460695	Suivi de la correspondance	64,29	74		
SOUTIEN INFORMATIQUE	462025	Analyse de système	77,49	71,40	77,5	
	462186	Rétablissement d'un poste	74,71	90,16		
VENTE CONSEIL	448436	Relation professionnelle	69,01	96	100	
	448443	Comportement à la clientèle	76,81	96	92	
	448473	Transactions liées à la vente	67,14	76	84,6	
	448554	Approvisionnement	73,77	72	92	

\* 88 % après la 1<sup>ère</sup> reprise

## **Résumé du sondage fait auprès du personnel.**

Nous avons utilisé un questionnaire afin de recueillir de l'information qualitative et quantitative auprès du personnel. Nous avons obtenus 37 réponses sur 56 employés (66%). Ce sondage s'est effectué en novembre 2018. Les principales données qui en ressortent sont les suivantes :

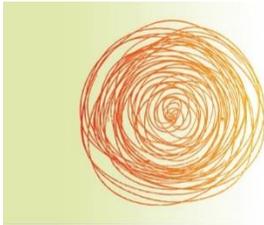
- 16 enseignants ont leur brevet d'enseignement et 15 enseignants sont en formation pour l'obtenir;
- Plus de 80% se sentent libres de s'exprimer dans les comités et dans les équipes de travail;
- 32% ont l'impression que leur avis n'est pas pris en compte lors des rencontres d'équipes;
- 33% disent ne pas avoir la possibilité de participer à un comité de travail;
- 57% disent ne pas être informés de l'avancement des travaux des comités de travail;
- 39% des commentaires se rapportaient à des problématiques de transmission de l'information ou de communication et de concertation. Les membres du comité de pilotage ont aussi mentionné cette problématique.

### **Utilisation des TIC**

- 54% manifestent le désir d'avoir des formations sur les différents outils;
- 52 % aimeraient connaître les possibilités des TIC pour aider les élèves en difficultés;
- 56% disent qu'ils aimeraient poursuivre l'intégration des TIC dans leur enseignement.

### **Relations interpersonnelles**

- 73% des répondants trouvent que la relation entre les employés est bonne ou très bonne;
- 97% des répondants considèrent que les relations entre les élèves sont bonnes ou très bonnes.



## **Section 6**

### **Mission, vision, valeurs**

#### **Mission**

Le Centre de formation des Nouvelles-Technologies a pour mission d'offrir des formations et des services de qualité centrés sur les compétences nécessaires à l'intégration de ses élèves au marché du travail.

#### **Vision**

Axés sur le développement professionnel de ses élèves et de leur insertion en emploi, le Centre de formation des Nouvelles-technologies vise à devenir un centre de références reconnu pour son expertise et son dynamisme.

#### **Valeurs**

Le CFNT est animé par six valeurs organisationnelles qui viennent appuyer et renforcer l'accomplissement de sa mission. Ces valeurs sont basées sur des comportements éthiques et sont partagées par tous les membres de l'organisation.

- La COLLABORATION reposant sur le travail d'équipe et la concertation.
- La BIENVEILLANCE s'exprimant par une approche positive et personnalisée en toutes situations.
- La RIGUEUR se traduisant par des méthodes de travail cohérentes, efficaces et efficientes.
- L'APPARTENANCE se manifestant par un sentiment de fierté démontré, des relations de qualité avec les autres et des actions d'implication dans le milieu.
- La RESPONSABILISATION se manifestant par la capacité à prendre les meilleures décisions, les appliquer et les ajuster en vue d'atteindre la réussite éducative.
- L'OUVERTURE se manifestant par la capacité d'accepter et de recevoir des autres leurs expériences, leurs connaissances et leurs différences.

Ces six valeurs démontrent l'engagement concret dans l'action.



## Section 7

**Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement, en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite**

<b>ENJEU</b>	<b>1. Un parcours de réussites pour chaque élève</b>		
	Le cumul de réussite a une incidence reconnue sur la persévérance et ultimement sur la diplomation. Ces réussites résultent de différents facteurs, notamment l'application de pratiques pédagogiques probantes, différenciées et concertées. En ayant des attentes élevées au regard de la réussite, nous misons sur une approche personnalisée pour assurer le plein potentiel de chaque élève dans le cadre de sa formation.		
<b>ORIENTATION</b>	<b>1.1 Assurer les meilleures conditions d'apprentissage pour chaque élève</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>1.1.1 Intervenir de manière préventive tout au long de la formation de l'élève</b>	<b>1.1.2 Améliorer la persévérance scolaire</b>	
<b>INDICATEURS</b>	<b>Le taux d'élèves en réussite à l'examen initial</b> (examen à la fin de la compétence)	<b>Le taux de persévérance</b>	<b>Le taux de réussite</b> (diplomation)
<b>CIBLES</b>	Augmenter à 78 % le taux d'élèves en réussite dans les compétences identifiées à la page 12	Augmenter à 85 % le taux de persévérance au CFNT	Augmenter de 5 % le taux de réussite au CFNT
<b>SITUATION ACTUELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'examen initial, 24 compétences ont un taux de réussite sous 78 %.</li> <li>- 20 % des élèves ont mentionné avoir des difficultés en lecture et 36 % en écriture.</li> <li>- 42 % des élèves disent ne pas être informés des critères d'évaluation manqués suite à un échec.</li> <li>- 54 % des enseignants manifestent le désir d'avoir des formations sur les différents outils.</li> <li>- 52 % des enseignants aimeraient connaître les possibilités des TIC<sup>2</sup> pour aider les élèves en difficultés.</li> <li>- 56 % des enseignants aimeraient poursuivre l'intégration des TIC dans leur enseignement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 24 % des abandons ont pour motif <i>changement de secteur de formation</i>.</li> <li>- 6 % des abandons ont pour motif <i>difficultés d'apprentissage</i>.</li> <li>- 11 % des abandons ont pour motif <i>manque de motivation</i>.</li> <li>- Taux de réussite CFNT = 68 %</li> <li>- 71 % des élèves de moins de 20 ans ont obtenu un premier diplôme.</li> <li>- <b>Taux de persévérance CFNT 2018 = 83 %</b></li> </ul> <p style="text-align: center;"> <b>Taux de réussite :</b> <math display="block">\frac{\text{Nb terminé réussi (diplômés)}}{\text{Nb d'élèves sortants + nb abandons + TNR}^3}</math> </p> <p style="text-align: center;"> <b>Taux de persévérance :</b> 100 % moins : <math display="block">\frac{\text{Nb d'abandons}}{\text{Nb d'élèves inscrits}}</math> </p>	

<sup>2</sup> TIC : Technologies de l'information et de la communication

<sup>3</sup> TNR : Terminées non-réussies (Études)

<b>ENJEU</b>	<b>2. L'engagement et la concertation pour la réussite</b>			
	Dans le respect du rôle et des responsabilités de chacun, le centre mise sur les forces de son personnel et sur le renforcement des partenariats afin de poursuivre l'actualisation de sa mission éducative.			
<b>ORIENTATION</b>	<b>2.1 Développer une culture de collaboration au sein du centre</b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>2.1.1 Contribuer activement à un climat propice à la collaboration et au travail d'équipe</b>		<b>2.1.2 Développer des liens avec nos partenaires externes, permettant d'être à l'affût des besoins du marché du travail</b>	
<b>INDICATEURS</b>	<b>Nombre de rencontres destinées à des échanges pédagogiques en équipe centre</b>	<b>Pourcentage du personnel mentionnant être bien informé des travaux et des activités</b>	<b>Nombre de rencontres structurées avec les entreprises</b>	
<b>CIBLES</b>	Augmenter à 10, <u>par année</u> , le nombre de rencontres consacrées à des échanges pédagogiques en équipe centre	Augmenter à 80 le pourcentage du personnel se disant bien informé des travaux et activités en cours et à venir	Maintenir une formation Maîtres de stage <u>par mois</u>	Avoir une rencontre structurée d'échange, par programme, avec les entreprises
<b>SITUATION ACTUELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 43 % du personnel se dit bien informé des travaux des comités.</li> <li>- Commentaire du personnel au sondage et des membres du comité de pilotage : communication à améliorer.</li> <li>- Commentaire du comité de pilotage : maintenir des liens avec les partenaires pour assurer la qualité des stages.</li> <li>- 126 entreprises ont suivi la formation Maîtres de stage en 2017-2018.</li> <li>- 141 participants aux formations Maîtres de stage en 2017-2018.</li> <li>- 9 journées de formation Maîtres de stage en 2017-2018.</li> <li>- Rencontres par année avec le personnel : actuellement, il y a des rencontres en équipe-programme où l'on traite de pédagogie et des rencontres de coordination avec le personnel administratif, mais aucune rencontre en équipe-centre.</li> <li>- Rencontre structurée d'échange avec les entreprises : actuellement, le personnel enseignant effectue des visites de stage en entreprise et quelques programmes reçoivent des conférenciers venant de l'entreprise pour s'adresser aux élèves.</li> </ul>			



## **Section 8**

### **Résolution du conseil d'établissement**

ATTENDU l'adoption par le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR) (CC-180925-4960) conformément à l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP);

ATTENDU l'article 97.1 de la LIP qui prévoit le contenu du projet éducatif;

ATTENDU que le conseil d'établissement doit adopter un projet éducatif en vertu de l'article 109 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le conseil d'établissement a effectué chacune des étapes prévues à l'article 109 de la LIP, soit l'analyse de la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de sa communauté.

ATTENDU que le conseil d'établissement a favorisé la concertation des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite de l'élève, dont les élèves eux-mêmes, les parents, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté et de la Commission scolaire;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 209.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3;

ATTENDU que l'article 109.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet de l'éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent.

ATTENDU que l'article 109.1 de la LIP prévoit également que le projet éducatif est communiqué aux élèves et aux membres du personnel;

Il est proposé par

D'ADOPTER le projet éducatif 2019-2022 du Centre de Formation des Nouvelles-Technologies;

DE LE TRANSMETTRE à la Commission scolaire;

DE LE RENDRE PUBLIC en le déposant sur le site Internet de l'école le (DATE : 90 jours après l'adoption par le CÉ);

D'INFORMER les élèves et les membres du personnel de l'école de la prise d'effet du projet éducatif dès le jour de sa publication.



## Section 9

### Signature des membres du conseil d'établissement

---

Jean-Raymond Théorêt  
Présidence du conseil d'établissement

---

Angie Sirois  
Membre professionnel

---

Élaine Bourgeois  
Membre enseignant

---

Linda Lemieux  
Membre enseignant

---

Martine Lafrance  
Membre soutien

---

Mélanie St-Laurent  
Membre élève

---

Chantale Laforest  
Membre d'entreprise

---

Suzanne Handfield  
Direction du centre

---

Patrick Lazzaroni  
Direction adjointe

---

Carole Roussel  
Membre professionnel

---

Valérie Lauzon  
Membre enseignant

---

Joël Morin  
Membre enseignant

---

Annie Tourangeau  
Membre soutien

---

Karolane Parent  
Membre élève

---

Marie-Noël Richer  
Membre d'organisme

---

Brigitte Blouin  
Direction adjointe